

Introduction

Jabeur Fathally, Vincent Caron et Michelle Giroux

Volume 52, numéro hors-série, 2022

Hommage posthume au professeur émérite Alain-François Bisson

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1111023ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1111023ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fathally, J., Caron, V. & Giroux, M. (2022). Introduction. *Revue générale de droit*, 52, 5–8. <https://doi.org/10.7202/1111023ar>

Introduction

Ce numéro Hors-Série de la Revue générale de droit se veut une reconnaissance et un hommage posthume au professeur émérite Alain-François Bisson, décédé en septembre 2022. Il fut incontestablement l'un des piliers de la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa et l'un des principaux acteurs des réformes du droit civil québécois amorcées dans les années 80.

C'est un hommage rendu par ses collègues et ami.e.s de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Cependant, il s'étend bien au-delà des personnes qui contribuent directement à ce numéro, la notoriété du professeur Bisson dépassant largement les murs du Pavillon Fauteux et les dédales de la rue Wellington¹.

Né le 7 juillet 1937 à Colombes (France), le professeur Bisson a fait ses études secondaires au prestigieux lycée Carnot à Paris, pour poursuivre des études de droit aux Universités de Grenoble et de Poitiers (LL.L – D.E.S.D). Diplômes d'études supérieures en poche, l'étudiant Bisson va traverser l'Atlantique et élire domicile à la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa à titre de professeur adjoint. Rapidement, il se taille une réputation de grand civiliste et sera impliqué dans de vastes chantiers sur la réforme du droit de la famille.

Il devient alors membre de nombreux comités et commissions professionnels et gouvernementaux, tant fédéraux que provinciaux dont la Commission de réforme du droit du Canada (projet de droit de la famille, (1972)), le sous-comité du Barreau du Québec sur l'avant-projet de loi d'application de la réforme du droit des personnes, des biens et des successions (1986) et le Comité fédéral de rédaction constitutionnelle française (1984 – 1990). Entre 1980 et 1982, le professeur Bisson a occupé le poste de directeur de la législation gouvernementale, puis ceux de directeur général des Affaires législatives et de sous-ministre associé de la Justice du Québec, et à ce dernier titre

1. Alain-François Bisson, « Aristote, rue Wellington, ou des philosophes et des juges » (1989) 20:3 RGD 391.

il fut l'un des artisans des premières réformes du Code civil du Québec du début des années 1980².

La notoriété des travaux du professeur Bisson lui a valu de nombreuses distinctions et nominations dont la Médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération (1992), le Mérite collectif du Barreau du Québec (1993), Porte-parole du Conseil national autochtone sur la version française des textes juridiques de l'Accord de Charlottetown (1992), Conférencier Marcel-Guy (1993) et Conférencier Wainwright (1998).

Le choix de la Revue générale de droit d'accueillir cet *In memoriam* intellectuel et doctrinal n'est pas fortuit. Le professeur Bisson a été en effet le premier directeur de cette revue. C'est lui qui a annoncé en 1970 que « la revue Justinien devient la Revue générale de droit (RGD) et paraîtra désormais deux fois par an »³, tout en formulant l'espoir « qu'en concurrence cordiale avec les autres revues de facultés québécoises et ontariennes, la Revue générale de droit trouvera auprès du public un accueil favorable si nécessaire à la poursuite de son entreprise »⁴. Cinquante-quatre ans plus tard, nous assistons à la concrétisation de son souhait, puisque la Revue générale de droit est devenue une revue de choix pour la communauté juridique, non seulement québécoise, mais aussi canadienne et internationale.

Chercheur éclectique, ouvert d'esprit et manifestant une grande et authentique curiosité à l'égard des différentes traditions juridiques, le professeur Alain-François Bisson a apporté une contribution exceptionnelle aux différents domaines des sciences juridiques. Civiliste de renommée internationale d'abord spécialisé en droit des personnes et de la famille, il a également enseigné le droit des biens, le droit international privé, la philosophie du droit, le droit comparé, ainsi que l'élaboration et l'interprétation des lois⁵. Il a en outre publié de nombreux articles et livres d'importance dans ces domaines, lesquels sont devenus des références incontournables pour les chercheurs et praticiens du droit.

2. <<https://www.uottawa.ca/faculte-droit/droit-civil/corps-professoral/Bisson-Alain-François>>.

3. Le Comité de direction et de rédaction, « Avant-propos » (1970) 1:1 RGD 5 aux pp 5 – 6.

4. *Ibid.*

5. *Supra*, note 2.

Il poursuivait jusqu'à tout récemment des travaux sur les systèmes juridiques dans le monde et sur l'interprétation juridique, notamment au sein du laboratoire de recherche JuriGlobe⁶ dont il était l'un des quatre fondateurs avec le regretté doyen Louis Perret, le professeur Jabeur Fathally et M^e Nicolas Mariani.

Comme l'a souligné la doyenne Sylvestre dans son texte en hommage au professeur Bisson :

Au-delà de toutes ses réalisations professionnelles — et elles furent nombreuses —, nous nous souviendrons du professeur Bisson pour sa grande érudition, sa magnifique plume, son sens de l'humour, sa très grande gentillesse et générosité et son dévouement envers la Section de droit civil. Nous pouvions toujours compter sur lui pour un bon conseil, pour siéger sur un comité ou encore nous donner un appui aux études supérieures, et ce, des années après sa retraite officielle de la Faculté. Il nous manquera beaucoup⁷.

Son engagement pédagogique et son dévouement envers ses étudiants et collègues ont été sans cesse renouvelés. Nombreux sont ceux et celles, juristes et non juristes, qui ont eu la chance de le côtoyer et de bénéficier de sa générosité intellectuelle et de sa rigueur méthodologique. L'un de ses anciens étudiants, le professeur Roderick A Macdonald (1948 – 2014) disait que lors de ses études à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa « there was *one* professor, Alain-François Bisson, whom I liked and came to *admire* because he was a *questioner and a rigorous scholar* »⁸.

Ce numéro hommage de la Revue générale de droit salue le cheminement intellectuel et professionnel riche et varié de ce juriste hors-pair et sa contribution indéniable à l'avancement de la pensée juridique et à la formation de générations de juristes travaillant aujourd'hui aux quatre coins du monde.

La variété des sujets abordés dans ce numéro Hors-Série n'est qu'un témoignage modeste de la richesse et de l'éclectisme des réflexions engendrées par la pensée du professeur Bisson.

6. <www.juriglobe.ca>.

7. <www.linkedin.com/posts/droitciviluottawa_cest-avec-immense-regret-que-la-section-activity-6978712638788624384-golK/?originalSubdomain=fr>.

8. Andrea Mubi Brighenti, « A Conversation with Roderick Macdonald », en ligne: <www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9780773583412-043/html?lang=en>.

Le professeur François Collart Dutilleul, membre de l'Institut de France, un collaborateur et ami de longue date du professeur Bisson y signe un texte intitulé « Sécurité alimentaire, souveraineté et démocratie ». Le professeur Jabeur Fathally, cofondateur de JuriGlobe et ancien étudiant et assistant du professeur Bisson, aborde quant à lui quelques points de tension entre le droit successoral musulman et le droit successoral québécois. « L'article 15 de la *Charte canadienne* et les distributions trop limitées: la revanche d'Aristote (redux, vf) » est le titre du texte rédigé sous la plume du professeur et membre de JuriGlobe, Charles-Maxime Panaccio. Dans son article, le professeur Vincent Caron, dans le style qui lui est propre, questionne ce qu'il appelle « la rhétorique du vide juridique » alors que l'article rédigé par les professeurs Yan Campagnolo et Catherine Valcke traite de la question, toujours d'actualité, des « règles d'interprétation bijuridique et l'émergence d'un dialogue transsystémique entre le droit civil et la common law ». Finalement, « L'écriture juridique autochtone » rédigé par les collègues Vicky Sabourin et Ghislain Otis témoigne d'un autre sujet d'intérêt pour le professeur Bisson.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro Hors-Série en hommage posthume au professeur émérite Alain-François Bisson. Nous espérons qu'il contribuera à garder bien vivant dans nos mémoires l'héritage exceptionnel de notre regretté collègue.

Jabeur Fathally

Professeur agrégé
Section de droit civil, Faculté de droit
et
Directeur exécutif, Juriglobe
Université d'Ottawa

Vincent Caron

Professeur agrégé
Section de droit civil, Faculté de droit
Université d'Ottawa

Michelle Giroux

Professeure titulaire
Section droit civil, Faculté de droit
et
Directrice
Revue générale de droit
Université d'Ottawa